

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 27 MAI 2016

A 20 HEURES

Absente excusée : ROCHE Agnès.

Lecture de l'ordre du jour

TRAVAUX A LA ZONE ARTISANALE : Les conseillers ont visité les travaux en cours à la zone artisanale avant la réunion.

Un devis des façades a été établi par l'entreprise LAFAY/BISSAY d'un montant de 5 796 euros soit 6 955.20 euros TTC. La peinture de la petite toiture n'est pas comprise car l'artisan n'a pas le cout de la peinture.

Le devis est accepté à l'unanimité et les travaux sont prévus avant la porte ouverte du 2 juillet.

Prévoir pour prochains travaux des gravillons sur la place et la descente sera enrobée.

PREAU VERS LA CANTINE : Voir pour le fermer pour faire un dépôt pour les agents. Un devis sera demandé pour faire installer un portail.

TRAVAUX STATION EPURATION : Les travaux ont commencé. Pas de problème particulier. Une réunion de chantier a eu lieu, ces réunions auront lieu tous les jeudis matin. Depuis le début des travaux 2 jours d'intempéries ont été décomptés.

Un constat d'huissier avant les travaux a été fait sur le chemin du moulin jusqu'à gand, chemin qui sera emprunté par les camions.

ACHAT BATIMENT : Une offre a été faite par rapport à l'estimation des domaines qui était de 62 000 euros pour le garage et la maison.

Le propriétaire n'a pas accepté cette offre.

Il a été convoqué en mairie en présence de Monsieur le Maire, Dutel Gérard et Frénéat Joseph pour ouvrir le dialogue, les élus ont refait une proposition sans le garage à 57 000 euros.

Le propriétaire après réflexion propose le bâtiment à 60 000 euros.

Monsieur le Maire demande au conseil son avis. Le Conseil décide, à l'unanimité, de rester sur la proposition de 57 000 euros.

VOIRIE : Fauchage prévu vers le 13 juin par Balmont Agri.

Les travaux enrobés sont prévus pour le mois d'août. Monsieur le Maire donne le détail des chemins prévus.

PROJET ASSISTANTES MATERNELLES : on peut faire soit de la mini crèche soit associatif soit communal soit on met un bâtiment à disposition aux assistantes maternelles. Si on monte une mini crèche il faut monter un dossier pour la CAF et prévoir un budget sur 5 ans. Solution à creuser personne à domicile à payer en CESU. Des élus (nicole duthel, ghislaine dupuy et nicolas rey)prennent plus de renseignements pour voir la solution la mieux adaptée à la commune. Une liste des enfants concernés sera établie. Le bâtiment de la cure pourrait accueillir cette structure.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL : le logement étant vacant, une demande de location au coup par coup a été faite à la commune. Monsieur le Maire propose de louer au coup par coup : à la journée 30 euros – au week-end 50 euros- à la semaine 130 euros – 15 jours 230 euros et au mois 450 euros plus électricité. Ce procédé nécessite un état des lieux fréquent, une caution.

Le conseil propose à l'intéressé ces tarifs.

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE JANVIER 2017 : ROCLE Josiane est nommée coordonnateur. Des journées de formation seront prévues d'ici la fin d'année, un agent recenseur devra être recruté dans les mois à venir.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : L'association « les cavaliers de la Goitière » demande une subvention exceptionnelle pour leur participation au Championnat de France du 2 au 12 juillet 2016. Parmi les cavaliers qui participeront à cette manifestation deux résident à Ste Colombe.

Monsieur le Maire demande au Conseil son avis.

Le conseil estimant que toutes les associations communales bénéficient d'une subvention accorde une subvention exceptionnelle pour cette participation au Championnat de France d'un montant de 200 euros.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL : Une demande d'achat d'une partie de terrain au lieu-dit chemin du Moulin a été faite entre 500 et 1000 m². Monsieur le Maire montre le plan aux conseillers. Monsieur le Maire a reçu cette personne et lui a proposé au tarif de 0.45 euros le mètre carré. Monsieur le Maire demande au Conseil son avis.

Après discussion le Conseil décide de lui vendre à 0.45 euros environ 600 à 700 m². Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

ACHAT LIVRES SCOLAIRES : En raison de la réforme de l'éducation nationale des achats de livres de mathématiques et de français doivent être changés. Un devis a été établi pour la somme de 560 euros. Cette somme sera partagée entre la mairie de Ste Colombe sur Gand et de Saint Cyr de Valorges.

Les instituteurs ont demandé à changer les rideaux d'ameublement. Des élus vont se charger de trouver ce tissu.

Prévision scolaire : on est actuellement à 56 élèves et 63 avec les deux ans pour la prochaine rentrée scolaire.

Lors de la visite des délégués DDEN aucune observation n'a été formulée.

Achat des calculettes : elles sont commandées et seront distribuées aux élèves qui entrent en 6^{ème} lors de la fête des écoles.

JOURNEE PORTES OUVERTES DES BATIMENTS A VENDRE : Une agence immobilière a proposé une journée portes ouvertes pour des bâtiments qu'ils

ont à vendre sur la commune soit 5 maisons, et propose d'y associer d'autres agences. Le conseil municipal donne son accord.

SITE INTERNET : un devis a été établi pour la refonte du site et le transfert sur le logiciel Word Press il s'élève à la somme 1 896 euros TTC par la société Studio First. Un devis pour l'hébergement la maintenance et la sauvegarde pour un coût annuel de 340 euros HT. Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil.

Le Conseil Municipal décide d'accepter ce devis.

QUESTIONS DIVERSES : Le repas annuel du conseil municipal offert par Monsieur le Maire et ses adjoints est fixé au 16 juillet 2016.

Pique-nique St Cyr de Valorges / Ste Colombe sur Gand est prévu le 17 juillet.

Critérium du Dauphiné Libéré passe à ste colombe le mardi 7 juin de 15 h à 17 heures. Un arrêté communal a été pris pour la réglementation du stationnement dans le haut du bourg entre 13 heures et 17 heures. Chaque résident sera averti par la distribution de l'arrêté qu'il trouvera dans sa boîte aux lettres.

Fête des écoles aura lieu le 12 juin 2016.

Tirage des Jurés d'Assises le 10 juin au Coteau.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 15.

PROCHAINE REUNION JEUDI 30 JUIN 2016 à 20 Heures.